

Questions au Feuilleton
QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui à la question n° 1956.

[Texte]

RADIO-CANADA—LES FRAIS DE DÉPLACEMENT EN 1975 ET 1976

Question n° 1956—**M. Huntington:**

1. A combien se sont élevés les frais de déplacement de la Société Radio-Canada en a) 1975, b) 1976?

2. Pour ces mêmes années, quel est le montant total des dépenses affectées au déplacement auprès des sociétés suivantes: a) Air Canada, b) CP Air, c) CN Rail, d) CP Rail, e) autres compagnies de transport et, dans chaque cas, quel est le montant total versé (i) directement (ii) par l'entremise d'une agence de voyage?

3. Pour les mêmes années, quelles ont été les agences de voyage utilisées et, dans chaque cas, quel montant brut ont-elles touché?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Les dossiers de Radio-Canada sur les voyages ne lui permettent pas d'en tirer, sans y consacrer une somme démesurée de travail, de temps et d'argent, les frais de déplacement de ses employés dans l'exercice de leurs fonctions.

2. a), b), c) et d) Quant aux frais globaux de voyage versés à diverses sociétés de transport, soit directement, soit par l'entremise d'agences de voyage, il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple les montants versés à diverses entreprises avec lesquelles elle traite d'affaires. Cette coutume repose sur des raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question 2530 du 22 mai 1975. Cependant, les montants globaux versés directement aux compagnies de transport figurant dans la question ont été de \$948,000 en 1975 et \$1,453,000 en 1976, et ceux versés aux mêmes compagnies par l'entremise d'agences de voyage ont été de \$752,000 en 1975 et de \$1,043,000 en 1976. e) Les montants globaux des dépenses affectées à d'autres moyens de transport ont été a) de \$352,000 (1975) et de \$309,000 (1976) et b) \$34,000 (1975) et \$71,000 (1976).

3. Montréal—Lawson Travel, N.D.G. Travel, Holiday Travel, Voyages Carina, Dorette Entreprise, Drake Travel, Planet Air, Voyages Mission, BB Travel, Globensky Inc.; Toronto—P. Lawson Travel; Ottawa—Universal Travel; St-Jean (T.-N.)—Legrows Travel, Mike Martin Travel; Québec—Club Automobile; Matane—Agence de Voyages Logan; Winnipeg—Atlas Lance Travel Ltd.; Windsor—Clark Travel; Vancouver—Thos. Cook, Kohanee Travel, TPY Travel Service, Bayshore Travel, Wright's Travel, B.C.A.A., Sky Trail; Frobisher Bay (T.N.-O.)—Holiday Travel; Yellowknife (T.N.-O.)—Yellowknife. Quant aux montant brut payé aux

[M. l'Orateur.]

diverses agences de voyage, voir la réponse à la partie 2 ci-dessus.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si les questions 1728 et 1846 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

[Texte]

LES EMPLOYÉS DE SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

Question n° 1728—**M. Herbert:**

Mise à part la région de la Capitale nationale, combien d'employés de sociétés de la Couronne travaillent dans chaque province et territoire?

(Le document est déposé.)

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES CONTENANT DU CHLOROFORME

Question n° 1846—**M. Yewchuk:**

Parmi les marques de pâte dentifrice, de médicaments contre la toux et de produits de beauté vendues au Canada, lesquelles contiennent du chloroforme?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est de mon devoir, conformément à la procédure convenue, d'informer la Chambre des questions qui seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn)—La connaissance du ministre de l'Agriculture des intérêts du sénateur Davey dans la Bluewater Racing Association; le député de Central Nova (M. MacKay)—Les conflits d'intérêts—Le rôle du sénateur Davey dans certaines sociétés.

Je dois rappeler aux députés que, comme il a été annoncé plus tôt, il y aura une sanction royale à 5 h 45 et que les délibérations prévues pour 6 heures seront retardées de quelques minutes. On a cru bon de procéder quand même à l'étude de ces questions, en dépit du retard, et c'est pourquoi il n'y en a que deux.

Passons à l'ordre du jour.